



# *Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie*

Premier Substitut du Procureur, P-5

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 10 avril 2015  
DATE DE PUBLICATION : 11 mars 2015  
UNITÉ ADMINISTRATIVE : Bureau du Procureur / Section des procès  
RÉFÉRENCE DU POSTE VACANT : 15-JUR-ICTY-41255-R-THE HAGUE

---

Valeurs fondamentales de l'ONU : intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

---

## PLACE DANS L'ORGANIGRAMME ET RAPPORTS HIÉRARCHIQUES :

Le poste est à pourvoir au sein du Bureau du Procureur, sous la supervision générale du Procureur.

## FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS :

- Le titulaire du poste dirige l'équipe de l'Accusation et conduit, au nom du Procureur, les procédures portées devant les Chambres ;
- Il supervise des poursuites pénales, assure la gestion de l'équipe chargée des procès et détermine les orientations de la cause de l'Accusation, étant chargé d'exposer ses positions devant les Chambres, notamment par écrit ;
- Il coordonne et dirige des équipes composées d'autres juristes ou substituts, donne des conseils à ses subordonnés et supervise leurs travaux en organisant la charge de travail, en définissant les priorités et en coordonnant et supervisant globalement les tâches juridiques ;
- Il donne un avis éclairé sur une vaste gamme de questions complexes ou inédites de droit matériel ou procédural ;
- Il organise et supervise la rédaction d'avis juridiques, supervise les recherches et analyses approfondies sur des questions juridiques particulièrement complexes ou nouvelles, et il rédige des avis, des études, des mémoires, des rapports et de la correspondance juridiques ;
- Si nécessaire, il mène à l'audience l'interrogatoire de témoins de haut niveau ou dont la déposition est complexe ;
- Il détermine l'orientation de toute enquête nécessaire pour la présentation des moyens de l'Accusation ou pour répondre aux arguments de la Défense ;
- Il assure avec les autres Premiers Substituts du Procureur et équipes chargées des procès la coordination sur les questions communes à leurs causes ou importantes pour le Bureau du Procureur dans son ensemble ;
- Il représente le Procureur aux procès devant les Chambres, le cas échéant ;
- Il siège à divers conseils et comités permanents et participe à des groupes de travail ad hoc ; il met en valeur le travail de l'ONU et représente l'Organisation aux réunions, conférences, séminaires, etc.
- Il participe à l'examen et à la création d'instruments, de politiques, d'orientations ou de systèmes juridiques ou à de nouvelles applications de ceux-ci.

## COMPÉTENCES

- **Professionnalisme** — Connaissances théoriques approfondies, notamment en droit pénal (matériel et procédural), et vaste expérience de leur application à un large éventail de questions juridiques très complexes et inédites et à l'élaboration de solutions créatives et novatrices, ou longue pratique des poursuites dans des affaires pénales complexes. Aptitude confirmée à tenir des raisonnements juridiques écrits et oraux et à préparer des mémoires, actes d'accusation, avis, écritures ou requêtes ainsi que divers instruments juridiques et documents afférents, pour les soumettre aux hauts responsables ou aux Chambres, le cas échéant ; capacité de raisonner de façon originale et créative, indépendance de jugement et discrétion dans le traitement de questions juridiques ou d'affaires importantes ; sens aigu de la négociation, force de persuasion et aptitude à inciter ses interlocuteurs à conclure un accord ; aptitude avérée à planifier, gérer, organiser et coordonner le travail d'équipes et de personnes en veillant à sa qualité et au respect des délais, et bonne compréhension de la dynamique du travail dans un milieu international. Aptitude à défendre des positions difficiles devant des hauts responsables et à poursuivre des accusés de premier plan. Le titulaire du poste tire fierté de son travail et de ses réalisations ; il fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; il apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer ses engagements, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; il est plus motivé par des raisons professionnelles que personnelles ; il persévère face aux obstacles et aux difficultés ; il garde son calme dans les situations de crise.
- **Esprit d'équipe** — Le titulaire collabore avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'institution ; il sollicite l'avis des autres en valorisant leurs idées et leurs compétences ; il est prêt à apprendre au contact des autres ; il fait passer l'intérêt général de l'équipe avant son intérêt particulier ; il accepte les décisions finales du groupe et s'y plie, même si celles-ci ne cadrent pas toujours avec son point de vue ; il partage les réussites de l'équipe et assume sa part de responsabilité dans ses échecs.
- **Planification et organisation** — Le titulaire du poste définit clairement des buts compatibles avec les stratégies convenues ; il hiérarchise les activités et les tâches urgentes et adapte les priorités en fonction des besoins ; il sait prévoir suffisamment



# *Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie*

de temps et de ressources pour mener sa tâche à bien ; il tient compte des risques et des imprévus dans la planification ; il suit l'exécution des plans et les modifie s'il y a lieu ; il tire le meilleur parti du temps dont il dispose.

- **Qualités de dirigeant** — Le titulaire du poste sert de modèle à son entourage ; il arme chacun des membres de son équipe des atouts nécessaires pour atteindre les objectifs visés ; il s'emploie avec dynamisme à mettre au point les stratégies opérationnelles requises ; il établit et entretient des relations très diverses afin de comprendre les besoins et de s'assurer des appuis ; il prévoit les conflits et s'efforce de les résoudre à l'amiable ; il s'investit dans le changement et le progrès ; il ne se cantonne pas dans le statu quo ; il a le courage de prendre des décisions impopulaires. Il conduit l'action et intègre les enjeux d'égalité des sexes et s'assure que les femmes et les hommes du service participent sur un pied d'égalité à tous les aspects du travail ; il fait preuve d'une bonne connaissance des stratégies établies et tient compte de la parité dans la dotation en personnel.
- **Suivi du comportement professionnel** — Le titulaire du poste délègue les pouvoirs, l'autorité et la compétence nécessaires à ses subordonnés ; il veille à ce que les rôles, les responsabilités et la chaîne hiérarchique soient clairs pour tous ; il estime avec précision le temps et les ressources nécessaires pour accomplir une tâche et tire le meilleur parti des compétences ; il suit l'avancement du travail au regard des échéances ; il s'entretient régulièrement avec ses subordonnés de leurs résultats, leur fait part de ses appréciations et leur donne des conseils ; il encourage l'audace et favorise la créativité et l'initiative ; il soutient activement les aspirations professionnelles de ses collaborateurs et évalue leur travail équitablement.

## **QUALIFICATIONS**

### **Formation :**

Diplôme universitaire supérieur en droit délivré par une université reconnue et habilitation à pratiquer le droit dans un système juridique national. Un diplôme universitaire de premier cycle conjugué à une expérience professionnelle adaptée peut être envisagé au lieu du diplôme universitaire supérieur.

### **Expérience professionnelle :**

Au moins 12 années d'expérience dans le domaine juridique assortie d'une progression des responsabilités professionnelles, dont au moins 10 années dans le domaine du droit pénal. Vaste expérience de la conduite de poursuites dans des affaires importantes. Un talent confirmé pour la plaidoirie est indispensable. Une expérience de la supervision d'une équipe pluridisciplinaire dans le cadre de poursuites longues et complexes est un avantage.

### **Connaissances linguistiques :**

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Tribunal. Pour le poste annoncé, une maîtrise parfaite de l'anglais à l'oral et à l'écrit est exigée, ainsi qu'une excellente aptitude à rédiger et à plaider. Une connaissance pratique du français est souhaitable.

### **Méthode d'évaluation :**

Les candidats présélectionnés seront invités à passer une épreuve technique, le cas échéant, et un entretien visant à déterminer leurs compétences.

### **Remarque importante :**

La nomination à ce poste est limitée au TPIY. Le contrat du candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds disponibles. Les Tribunaux internationaux n'étant pas intégrés au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et réglementations en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

### **Gratuité :**

**L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.**

### **Considérations générales :**

Les candidatures sont présélectionnées automatiquement en fonction des critères d'évaluation publiés dans l'avis de vacance de poste sur la base des informations fournies par les candidats. Une fois envoyée, une candidature ne peut être modifiée. Une candidature incomplète ne sera pas examinée. Les informations fournies par le candidat retenu sont soumises à un processus de vérification.

Les candidats sont priés de suivre attentivement toutes les consignes disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira. Pour obtenir des instructions plus détaillées, ils peuvent se référer au document intitulé « Procédure de dépôt de candidature » (*The Application Process (French)*) et au manuel d'instruction pour le candidat (*Instructional Manual for the Applicants*, en anglais uniquement), accessibles en cliquant sur « Manuels » en haut à droite de la page d'accueil d'Inspira.

Aucune restriction ne sera imposée par l'Organisation à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. (Charte des Nations Unies : chapitre 3, article 8.) Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

---



# *Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie*

**COMMENT POSTULER :**

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le TPIY ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <https://careers.un.org>

---